

DIRECTION
DES FINANCES

TEL. 05.53.93.47.17

MAIL denadai@mairie-marmande.fr

Affaire suivie par Christine DE NADAI

Marmande le 29 mars 2016

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2015, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2015.

Budget Principal

➤ Section de fonctionnement :

A la clôture de l'exercice 2015, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de **3 245 250.17 €** se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	5 169 314.02 €
Excédent d'investissement cumulé :	+ 119 774.72 €
Restes à réaliser :	- 2 043 838.57 €

Résultat cumulé	3 245 250.17 €

La commune pratique le rattachement des charges et des produits à l'exercice et les titres et mandats sont émis sans retard.

Le solde du compte au Trésor au 31 décembre 2015 est de + 6 877 857.59 €.

Il n'y a pas de ligne de trésorerie court terme en cours.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		2 488 903.14	312 157.96		312 157.96	2 488 903.14
Opérations de l'exercice	22 352 837.33	25 033 248.21	4 908 099.80	5 340 032.48	27 260 937.13	30 373 280.69
TOTAUX	22 352 837.33	27 522 151.35	5 220 257.76	5 340 032.48	27 573 095.09	32 862 183.83
Résultats de clôture	-	5 169 314.02		119 774.72		5 169 314.02
Restes à réaliser		-	2 075 116.57	31 278.00	2 075 116.57	31 278.00
TOTAUX CUMULES	22 352 837.33	27 522 151.35	7 295 374.33	5 371 310.48	29 648 211.66	32 893 461.83
RESULTATS DEFINITIFS	-	5 169 314.02	1 924 063.85	-	-	3 245 250.17

● Recettes :

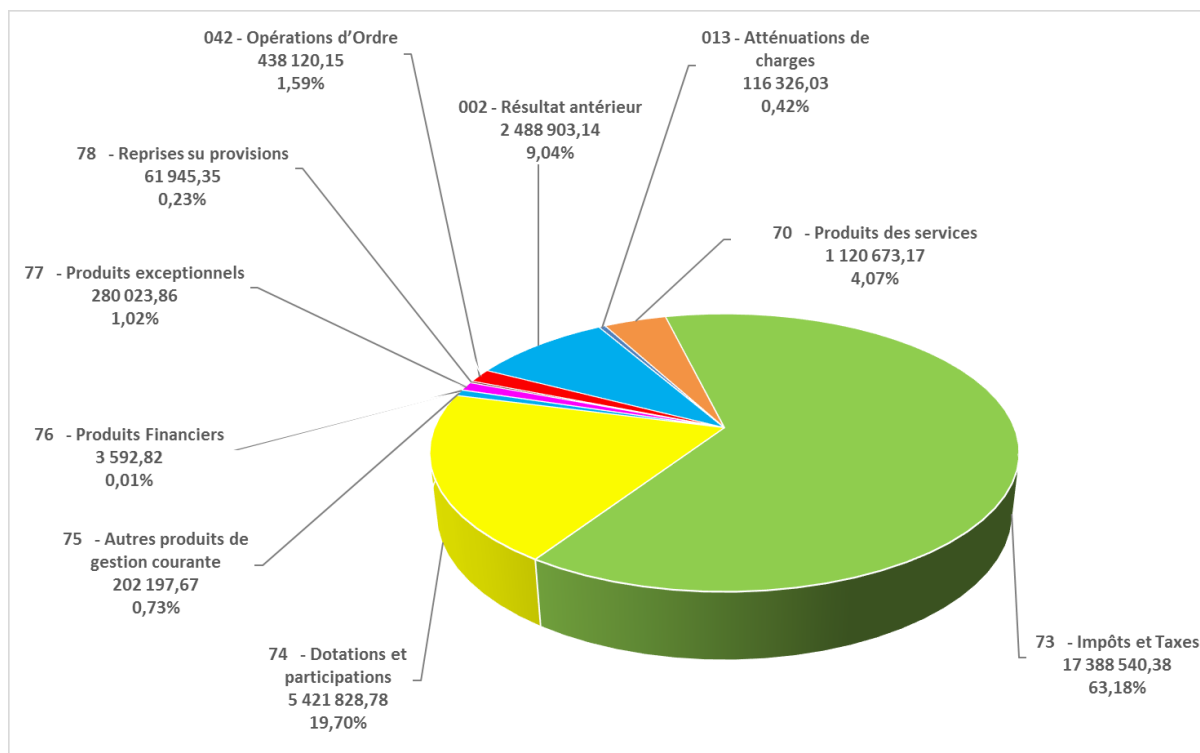
Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 27 522 151.35 €.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2015

Chapitre	CA 2015
013 - Atténuations de charges	116 326.03
70 - Produits des services	1 120 673.17
73 - Impôts et Taxes	17 388 540.38
74 - Dotations et participations	5 421 828.78
75 - Autres produits de gestion courante	202 197.67
76 - Produits Financiers	3 592.82
77 - Produits exceptionnels	280 023.86
78 - Reprises sur provisions	61 945.35
042 - Opérations d'ordre	438 120.15
002 - Résultat antérieur	2 488 903.14
TOTAL	27 522 151.35

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour le conservatoire de musique et de danse (162 010.01 €), la restauration scolaire (400 984.01 €), par les remboursements effectués par VGA et les clubs sportifs suite à la mise à disposition de personnel (380 517.41 €).

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public telles que celles payées par France Télécom, Bouygues, EDF (89 090.27 €), ainsi que les concessions dans les cimetières (20 386.51 €).

Chapitre 73 : Il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

La politique de modération fiscale voulue par la municipalité s'est traduite en 2015 par une baisse de la taxe foncière sur les propriétés bâties ainsi que de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Malgré ces baisses, la pression fiscale sur le foncier reste importante, au contraire de celle sur la taxe d'habitation qui se situe en dessous de la moyenne.

Cette pression fiscale réduit les marges de manœuvre fiscales de la commune, même si les taux communaux n'atteignent pas les taux plafonds définis par la loi.

La mise en place d'un observatoire fiscal en 2015 a notamment permis de bénéficier d'un rôle complémentaire non négligeable sur l'année :

Fiscalité attendu au BP 2015 : 11 793 759 euros

Fiscalité reçue en 2015 : 11 977 269 euros

Soit une différence positive de 183 510 euros, et ce malgré la baisse des taux sur le foncier bâti et non bâti.

D'autres postes importants de recettes sont : la taxe additionnelle aux droits de mutation (458 026.63 €), la taxe sur l'électricité (433 764.39 €), les droits de stationnement de surface (167 600.60 €) et la taxe locale sur la publicité extérieure (198 685.40 €).

Il y a également depuis 2014 le fonds de péréquation de recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) pour 237 361.00 € en 2015 (90 001.00 € en 2014).

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

La dotation globale de fonctionnement est en nette diminution : l'effort de contribution au redressement des finances publiques commencé en 2014 nous prive en 2015 d'un montant de 431 624 €.

L'augmentation des dotations nationales de péréquation et de solidarité (+ 86 030 €) n'ont pas compensé la perte annoncée de la DGF.

Par ailleurs, les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux sont en baisse.

Le fonds d'amorçage pour la mise en place des rythmes scolaires a été reconduit en 2015, ce qui a représenté une recette d'environ 73 000 €.

D'autre part, le nombre d'emplois aidés ayant augmenté en 2015 dans la collectivité, le montant de la participation de l'Etat a également augmenté (+ 100 000 € environ).

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (116 786.91 €).

Chapitre 76 : Les produits financiers

Dans ce chapitre se trouve notamment le remboursement du budget Assainissement concernant les intérêts de l'emprunt globalisé pour un montant de 3 526.58 €.

Chapitre 77 : Il comprend essentiellement :

- les remboursements des sinistres par les assurances pour un montant de 75 311.69 € en 2015

- l'enregistrement des cessions des immobilisations suivantes :

- vente terrain du Chêne Vert pour 92 400 euros
- vente de la maison rue du Général Brun pour 70 000 euros
- vente des deux bus pour 24 152 euros.

Chapitre 78 : La loi ayant rendu obligatoire la constitution de provisions pour les emprunts structurés, la collectivité en avait effectué à hauteur de 135 000 €. La renégociation d'un premier emprunt structuré nous a permis de reprendre une partie de ces provisions dès 2015 pour un montant de 61 945.35 €.

Chapitre 042 : Il concerne des opérations d'ordre budgétaires notamment les travaux en régie pour un montant de 435 405.87 € en 2015.

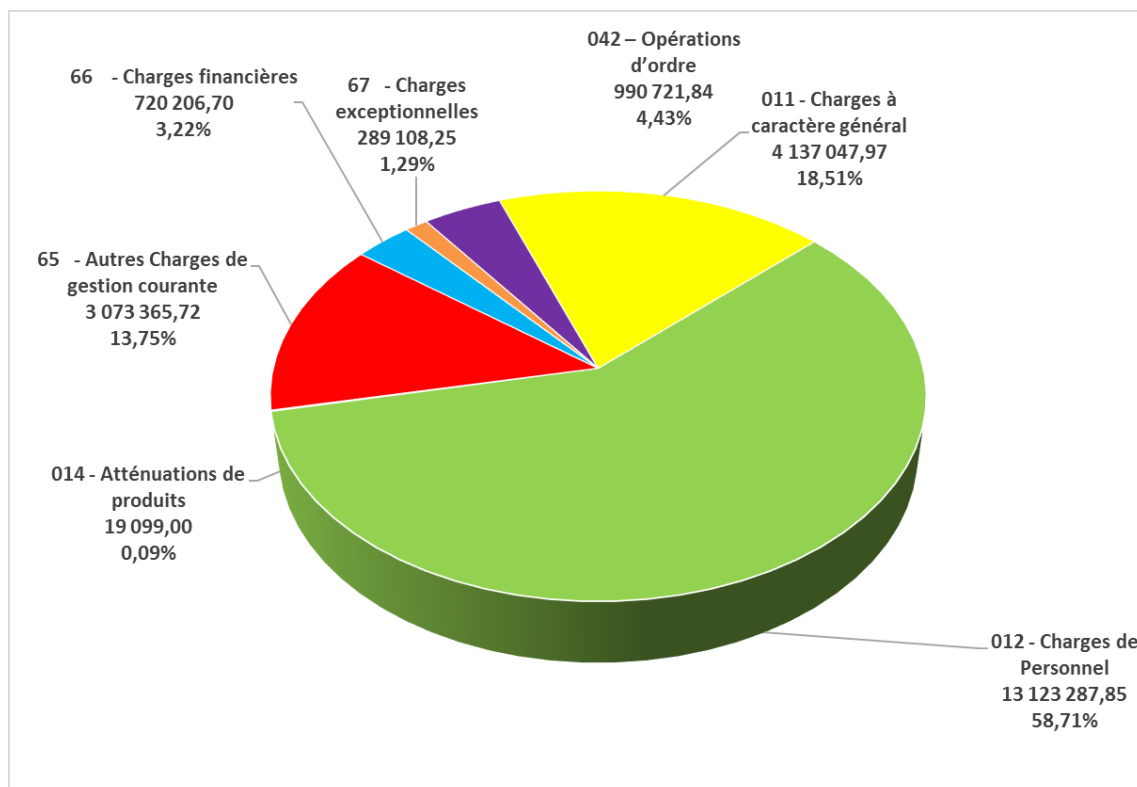
● Dépenses :

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 22 352 837.33 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2015
011 - Charges à caractère général	4 137 047.97
012 - Charges de Personnel	13 123 287.85
014 - Atténuations de produits	19 099.00
65 - Autres Charges de gestion courante	3 073 365.72
66 - Charges financière	720 206.70
67 - Charges exceptionnelles	289 108.25
023 - Virement à l'investissement	3 200 000.00
042 - Opérations d'ordre	990 721.84
TOTAL	22 352 837.33

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance

Une attention toute particulière devra être maintenue sur ce chapitre car de nouveaux projets (mise en place du logiciel e-atal, politique de la ville, dynamisation du commerce, Centre Ville Cœur de Ville) ont entraîné des hausses significatives de certains postes d'achats et de charges externes.

Les efforts de gestion continus de la part des services depuis les derniers exercices n'ont pas permis de compenser cette progression des achats et charges (+6.26% entre 2014 et 2015). Par ailleurs, certains postes continuent d'évoluer de façon importante (eau et assainissement, assurances).

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Ce chapitre n'a enregistré quasiment pas de hausse entre 2014 et 2015 (+0.03%), ce qui se traduit en réalité par une diminution de la masse salariale si l'on tient compte du GVT qui est de l'ordre de 3.5 % par an.

En revanche, le ratio charges de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement se situe à 61.43 %, ce qui est très important et contraint la collectivité dans ses marges de manœuvre.

En 2015, il y a eu :

- 15 départs dont
 - 5 retraités
 - 3 décès
 - 4 mutations à VGA
 - 1 mutation au CCAS
 - 2 mutations dans d'autres collectivités
- 10 recrutements dont
 - 8 mises en stage
 - 1 mutation depuis le CCAS
 - 1 recrutement externe

Chapitre 014 - Atténuations de produits :

Il s'agit des dégrèvements accordés par délibération du Conseil Municipal : dégrèvement du foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs (24.00 €), dégrèvement de taxe d'habitation sur les locaux vacants (19 075.00 €).

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- au contingent du service incendie : 32.43 euros par habitant soit 598 592.94 € pour 2015 ;
- les contributions aux Syndicats intercommunaux pour 30 404.76 € ;
- le versement des indemnités et cotisations des élus pour 213 671.39 € ;
- les subventions de fonctionnement aux associations pour 978 996.19 € ;
- la subvention au CCAS pour 636 600.00 € ;
- la subvention à la CFP pour 525 000.00 €.

Chapitre 66 - Intérêts de la dette :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Une baisse conséquente des frais financiers commence à s'amorcer suite à des renégociations importantes ainsi qu'à des taux d'intérêts bas (-16.59% entre 2014 et 2015).

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles :

Dans ce chapitre figure essentiellement la subvention d'équilibre du parc de stationnement :

- BP 2011 : 222 725.25 €	Versé : 219 918.00 €
- BP 2012 : 208 435.02 €	Versé : 199 901.00 €
- BP 2013 : 202 099.40 €	Versé : 202 089.00 €
- BP 2014 : 227 639.14 €	Versé : 227 529.00 €
- BP 2015 : 211 507.17 €	Versé : 211 286.00 €

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement :

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement à hauteur de 3 750 000 €.

➤ Section d'Investissement :

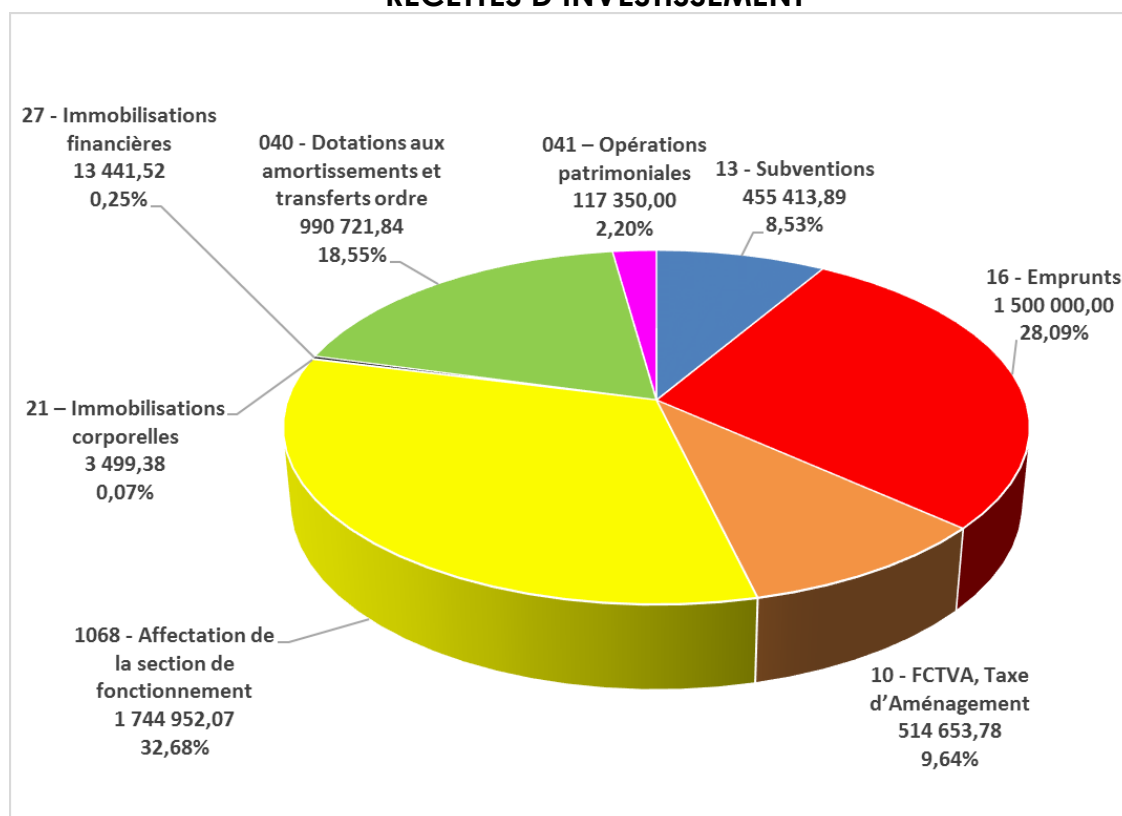
● Recettes :

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 5 340 032.48 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2015

Chapitre	CA 2015
13 - Subventions	455 413.89
16 - Emprunts	1 500 000.00
10 - FCTVA, Taxe d'Aménagement	514 653.78
1068 - Affectation de la section de fonctionnement	1 744 952.07
21 - Immobilisations corporelles	3 499.38
27 - Immobilisations financières	13 441.52
040 - Dotations aux amortissements et transferts d'ordre	990 721.84
041 - Opérations patrimoniales	117 350.00
TOTAL	5 340 032.48

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les principales recettes ont été constituées par :

- Un emprunt d'équilibre de 1 500 000 €
- Le remboursement du FCTVA à hauteur de 266 599.29 €
- La taxe d'aménagement à hauteur de 248 054.49 €
- Les produits des amendes de police pour 118 519.00 €
- Les recettes d'amortissement pour 789 802.75 €.

- Des subventions pour 172 224.84 €

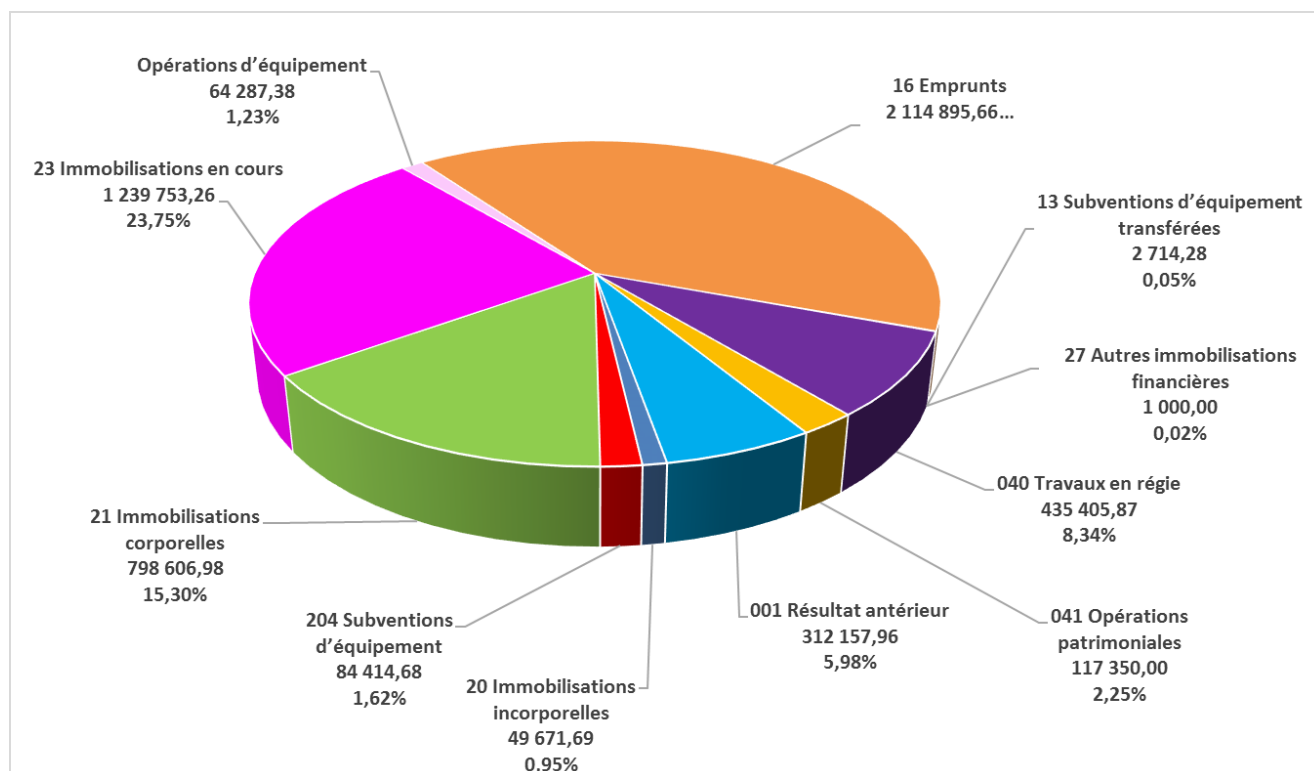
● Dépenses :

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 5 220 257.76 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNÉES 2015

Chapitre	CA 2015
20 Immobilisations incorporelles	49 671.69
204 Subventions d'équipement	84 414.68
21 Immobilisations corporelles	798 606.98
23 Immobilisations en cours	1 239 753.26
Opérations d'équipement	64 287.38
16 Emprunts	2 114 895.66
13 Subventions d'équipement transférées	2 714.28
27 Autres immobilisations financières	1 000.00
040 Travaux en régie	435 405.87
041 Opérations patrimoniales	117 350.00
001 Résultat antérieur	312 157.96
TOTAL	5 220 257.76

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les principaux investissements de l'année 2016 ont été les suivants :

Eclairage Public	88 439.12 €
Extension vidéo protection	53 159.41 €
Matériel de transport	46 550.00 €
Travaux dans les écoles	249 160.70 €
Travaux salles de sports	84 470.40 €
Travaux bâtiments culturels et culturels	52 129.93 €
Travaux au Comoedia	763 998.77 €
Travaux Chapelle Caillade	68 436.05 €

Budget annexe du SPANC

Le résultat 2015 de ce budget est de 140 298.20 € en section d'exploitation.

BUDGET SPANC	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		107 072.88		-		107 072.88
Opérations de l'exercice	12 083.52	45 308.84	-	-	12 083.52	45 308.84
TOTAUX	12 083.52	152 381.72	-	-	12 083.52	152 381.72
Résultats de clôture	-	140 298.20	-	-	-	140 298.20
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	12 083.52	152 381.72	-	-	12 083.52	152 381.72
RESULTATS DEFINITIFS	-	140 298.20	-	-	-	140 298.20

Il n'y a pas de section d'investissement ni d'emprunt sur ce budget.

En 2015 ont été réalisés (cahier des charges annuel passé avec Véolia) :

- 10 contrôles pour assainissements autonomes neufs ;
- 350 contrôles d'installations existantes ;
- 20 contrôles obligatoires lors de ventes (nouveau marché en groupement avec la Ville de Tonneins).

Par ailleurs, l'aide aux abonnés du SPANC instaurée à compter du 1^{er} janvier 2015 (40 euros une fois tous les quatre ans et sur présentation d'une facture de vidange de fosse par un vidangeur agréé) a été versée à 5 demandeurs.

Budget annexe Assainissement

Les résultats 2015 se décomposent ainsi :

Résultat de Fonctionnement	+ 76 118.35 euros
Résultat d'Investissement	+ 71 875.67 euros
Résultat global de clôture	+ 147 994.02 euros

BUDGET ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	-	-	331 074.83		331 074.83	
Opérations de l'exercice	478 325.92	554 444.27	989 535.26	1 892 113.44	1 467 861.18	2 446 557.71
TOTAUX	478 325.92	554 444.27	1 320 610.09	1 892 113.44	1 798 936.01	2 446 557.71
Résultats de clôture	-	76 118.35		571 503.35	-	647 621.70
Restes à réaliser	-	-	499 627.68		499 627.68	
TOTAUX CUMULES	478 325.92	554 444.27	1 820 237.77	1 892 113.44	2 298 563.69	647 621.70
RESULTATS DEFINITIFS	-	76 118.35		71 875.67	-	147 994.02

En 2015, il y a eu des travaux d'assainissement à hauteur de 658 187.64 euros, dont notamment :

- Avenue Creuzet
- Terrasse du carroussel (fin des travaux commencés en 2014)
- Avenue Baylac (deuxième partie)

Ces travaux importants ont été financés par la réalisation d'un emprunt :
- 500 000 € à La Banque Postale sur 15 ans au taux fixe trimestriel de 1.91 %

Budget annexe Parc de stationnement

Les résultats 2015 se décomposent ainsi :

Résultat de Fonctionnement	+ 138 507.51 euros
Résultat d'Investissement	- 118 641.25 euros
Résultat global de clôture	+ 19 866.26 euros

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		3 609.25	138 748.46		138 748.46	3 609.25
Opérations de l'exercice	167 085.11	301 983.37	175 867.00	195 974.21	342 952.11	497 957.58
TOTAUX	167 085.11	305 592.62	314 615.46	195 974.21	481 700.57	501 566.83
Résultats de clôture	-	138 507.51	118 641.25			19 866.26
Restes à réaliser				-	-	-
TOTAUX CUMULES	167 085.11	305 592.62	314 615.46	195 974.21	481 700.57	501 566.83
RESULTATS DEFINITIFS		138 507.51	118 641.25			19 866.26

La subvention d'équilibre provenant du budget principal s'est élevée à 211 286.00 euros en 2015.

Budget annexe de Production d'Energie Renouvelable

Les résultats 2015 se décomposent ainsi :

Résultat de Fonctionnement cumulé	+	9 880.69 euros
Résultat d'Investissement cumulé	+	91 433.02 euros
Résultat global de clôture	+	101 313.71 euros

BUDGET PRODUCTION ENERGIE RENOUVELABLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		127.38		66 079.68		66 207.06
Opérations de l'exercice	251 415.91	261 169.22	147 017.17	172 370.51	398 433.08	433 539.73
TOTAUX	251 415.91	261 296.60	147 017.17	238 450.19	398 433.08	499 746.79
Résultats de clôture		9 880.69		91 433.02		101 313.71
Restes à réaliser	-					
TOTAUX CUMULES	251 415.91	261 296.60	147 017.17	238 450.19	398 433.08	499 746.79
RESULTATS DEFINITIFS		9 880.69		91 433.02		101 313.71

Avec un recul de quatre ans et demi sur la production, on sait qu'un nettoyage annuel (voire 2 pour la toiture de l'Espace Expo) est indispensable pour optimiser la production. Ce nettoyage annuel des 3 toitures coûte environ 8 000 euros.

L'évolution de la production se présente comme suit :

2011 :	114 970.03 €
2012 :	193 350.29 €
2013 :	261 128.42 €
2014 :	255 620.29 €
2015 :	242 402.87 €

La production annuelle attendue pour équilibrer le budget s'élève à 220 000 euros.